



Mai - Juin 2023

L'Info-Relais

Relais Petite Enfance

3 place Saint Martin
25440 Quingey
relais.quingey@famillesrurales.org
03 81 63 72 05

Les permanences du relais

Le Mardi :
16h-19h, par téléphone
Le Mercredi :
9h-12h, par téléphone
Le jeudi :
13h à 16h par téléphone
Le Vendredi:
9h à 12h, par téléphone

L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.

*Le Relais sera fermé
du 21 juillet au 15 août 2023*

**Le journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté de Communes Loue Lison
secteur de Quingey**



De nos mains qui signent ...

Avec le soutien de

Il était une fois...
des assistantes maternelles qui se formaient
à la langue des signes française

Espace culturel
16 rue de l'Ecole
QUINGEY

mardi
9 MAI
20H

Gratuit

Inscription recommandée
Relais Petite Enfance de Quingey
03 81 63 72 05
Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs
03 81 52 09 47
Relais Petite Enfance de Salins-les-Bains
07 84 34 14 43

Le Relais Petite Enfance de la CCLL secteur de Quingey, en partenariat avec le Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs et le Relais Petite Enfance de Salins les Bains, est heureux de vous convier à la projection du film documentaire « De nos mains qui signent » qui met en lumière le métier d'assistant maternel à travers le parcours en formation Langue des Signes Française.

Mardi 09 mai 2023 20h00

à l'Espace Culturel de Quingey

À la suite de la projection du film, un temps d'échanges avec les assistantes maternelles qui ont participé au film sera proposé autour d'un verre de l'amitié.

Pour faciliter l'organisation, nous vous remercions de nous informer de votre présence.



Les animations

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à toutes les assistantes maternelles, parents et enfants (de 0 à 6 ans) du secteur de la communauté de communes de Quingey. Nous proposons aussi ces temps collectifs aux gardes à domicile.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent tous les mardis matin de **9h30 à 11h30** sur différentes communes, sauf pendant les vacances scolaires.

- De 9h30 à 10h : Accueil
- De 10h à 11h : Animation
- De 11h à 11h30 : jeux libres, rangement.

Si vous souhaitez des renseignements sur les animations vous pouvez contacter Estelle par mail : relais.quingey@famillesrurales.org

mai 2023

- Mardi 02 à Quingey** : Ludodou à l'espace culturel
- Mardi 09 à Rurey** : et si on jardinait avec Estelle ? salle des fêtes
- Mardi 16 à Arc et Senans**: Fresque « Le jardin idéal des petits » avec Estelle Salle des fêtes
- Mardi 23 à Epeugney** : Eveil musical avec Nicolas à la salle de la Sorbonne **les comptines du Jardin**
- Mardi 30 à Chenecey Buillon** : et si on jardinait avec Estelle ? Salle de convivialité

juin 2023

- Vendredi 02 à Quingey les p'tits bouquins « jardin » à la médiathèque de Quingey de 10h à 11h ***
- Mardi 06 à Liesle** : Et si on jardinait avec Estelle ? Salle St Etienne
- Mardi 13 à Quingey** : Circomotricité avec Nils rendez vous sous le chapiteau.
- Mardi 20 Matinée festive à Quingey** rdu à 9h30 à la médiathèque, avec la micro crèche et Tralalère !
- Mercredi 21 : Ludothèque Ludodou à Chenecey Buillon—salle de convivialité de 9h à 12h***
- Vendredi 23 : Grand goûter au jardin d'Antic et Thé**
- Mardi 27 : Sortie dans les jardins du château à Fourg**

juillet 2023

- Vendredi 11 juillet** : Ludothèque Ludodou à Epeugney de 9h à 12h salle de la Sorbonne

*Une fois par mois la Ludothèque Ludodou revient à votre rencontre sur les communes. Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

*le 1er vendredi tous les deux mois, Estelle du Relais Petite Enfance et Gaëtane de la médiathèque vous accueillent pour une séance spécialement adaptée aux tout petits
Renseignements : 03 81 63 72 05



PLANTONS DES RÊVES CHEZ LES PETITS
Zoom sur quelques rendez vous importants !

Graines
de
Possibles



Le petit bruit « Cie Badabulle »

Spectacle pour les tout-petits

Vendredi 26 mai

Espace culturel de Quingey

Gratuit

Deux représentations ! **10h et 17h30**

Pod et Fleur sont deux jardiniers un peu particuliers, ils plantent essentiellement des notes de musique et vous invitent dans leur jardin musical où près de 60 objets sonores et petits instruments de musique sont mis à disposition des plus petits et en libre accès. *Pensez à vous inscrire auprès du Relais ou de la Médiathèque*



Matinée festive

Mardi 20 juin de 9h30 à 11h30

Une matinée spéciale pour les tout petits avec mini balade entre médiathèque, Micro Crèche et cour St Martin

Rendez Vous 9h30 à la médiathèque pour une lecture offerte, puis nous irons découvrir le jardin de la Micro Crèche et nous terminerons la matinée au Relais en musique avec Tralalère. Des jeux, des chants et un petit goûter pour finir l'année en beauté !

(ou Espace culturel en cas de mauvais temps).



Grand goûter au jardin

Fête de fin de projet



Vendredi 23 juin de 16h30 à 19h30

Rendez vous dans le Jardin d'Antic et thé

Un moment convivial à partager en famille, du plaisir pour les yeux, les oreilles, des jeux, un goûter et plein de surprises en clôture du projet « Graines de Possibles » dans un bel espace arboré.

Sortie : les jardins du château

Mardi 27 juin rendez vous 10h à Fourg

Une matinée bucolique pour jouer avec la terre, sentir, découvrir et goûter des plantes et des produits locaux avant de partager un repas tiré du sac ...**Ne manquez pas ce rendez-vous !**
Pour faciliter l'organisation **merci de vous inscrire au Relais**
>>>> Reporté en cas de pluie : le mardi 04 juillet



Soirée conviviale pour les assistantes maternelles

Le Relais vous propose une soirée conviviale au **Restaurant du Val**

9 Rte du Val, 25440 Le Val

Vendredi 30 juin à 20h

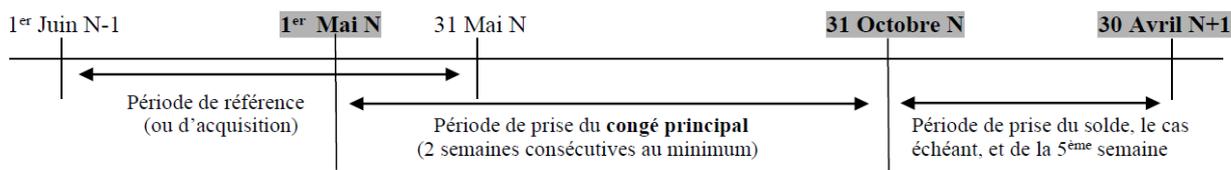
25€/ personne (Menu : Entrée Plat Dessert)



Convention collective de la branche du secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile

Clin d'œil sur les congés payés

Schéma de synthèse des périodes de prise des congés payés



Article 48.1.1.1 : Ouverture du droit à congés payés :

Le salarié acquiert des congés payés, dès le premier jour travaillé, conformément aux dispositions légales et réglementaires de droit commun. À l'exception de la première et de la dernière année de travail, le droit à congés payés acquis s'apprécie sur une période de référence complète, obligatoirement comprise entre le 1^{er} juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours. Au cours de la première année de travail, la période de référence pour l'acquisition des congés payés est comprise entre la date d'effet de l'embauche et le 31 mai qui suit. Au cours de la dernière année de travail, la période de référence pour l'acquisition des congés payés est comprise entre le 1^{er} juin qui précède la date de fin du contrat de travail et cette dernière.



Article 48.1.1.5 | Indemnité de congés payés :

Les congés payés sont indemnisés lorsqu'ils sont pris, sauf exceptions prévues aux articles 102.1.2.2 et 102.1.2.3 du socle spécifique « assistant maternel » et 140.1.2 du socle spécifique « salarié du particulier employeur » de la présente convention collective. L'indemnité de congés payés est calculée par comparaison entre les méthodes suivantes, étant précisé que le montant le plus avantageux pour le salarié sera retenu :

- la rémunération brute que le salarié aurait perçue pour une durée de travail égale à celle du congé payé ;
- le dixième (1/10) de la rémunération totale brute, hors éventuelle indemnité visée au chapitre VIII du socle commun de la présente convention collective, perçue par lui au cours de la période de référence pour l'acquisition des congés payés à rémunérer, y compris celle versée au titre des congés payés pris au cours de ladite période. L'indemnité de congés payés revêt le caractère de salaire et est par conséquent soumise à contributions et cotisations sociales. Elle fait l'objet d'une déclaration en ce sens. Le présent article est complété par les dispositions de même objet prévues par chacun des socles spécifiques.

Article 102-1-1 – Modalités de fixation des dates de prise des congés payés :

Les congés de l'assistant maternel sont fixés d'un commun accord entre les parties, **au plus tard le 1^{er} mars de chaque année.**

Lorsque l'assistant maternel accueille les enfants de plusieurs particuliers employeurs, ceux-ci s'efforcent de fixer d'un commun accord, au plus tard le 1^{er} mars de chaque année, la date des congés.

À défaut d'accord entre tous les particuliers employeurs, l'assistant maternel fixe lui-même ses quatre (4) semaines de congés annuels entre le 1^{er} mai et le 31 octobre et une (1) semaine en hiver.

Il communique alors les dates de ses congés annuels par écrit à chacun de ses particuliers employeurs, au plus tard le 1^{er} mars.

Lorsque l'assistant maternel travaille pour un seul particulier employeur, à défaut d'accord entre les parties sur les dates des congés, c'est le particulier employeur qui, au plus tard le 1^{er} mars, fixe ces dates et en informe l'assistant maternel.

Actualisation sur monenfant.fr

Pensez à mettre à jour vos disponibilités, l'inscription seule ne suffit pas !



En effet, depuis le décret n°2021-1132 du 30 août 2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant, les assistants maternels ont l'obligation « de s'inscrire sur le site de la CAF monenfant.fr et de donner leurs disponibilités d'accueil au moins **tous les 6 mois** (avant le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre) pour pouvoir renouveler leur agrément ».

Pour aller plus loin, vous pouvez retrouver :

- le décret sur [Légifrance](#)
- le [guide d'utilisateur du site monenfant.fr](#) à destination des assistants maternels



Pour le plaisir !

Toasts « coccinelle »

Ingrédients pour 18 coccinelles :

- 18 crackers
- Fromage frais type Philadelphia®
- 1/2 c. à café de ciboulette, hachée
- 9 tomates cerise
- 18 olives noires
- 36 brins de ciboulette
- tapenade d'olives noires

Préparation :

Mélange un peu de fromage avec la ciboulette hachée puis tartine les crackers avec ce mélange.
Sur chaque cracker, dépose une demi-tomate cerise fendue pour faire les ailes.
Dépose une olive noire pour la tête de la coccinelle puis ajoute deux brins de ciboulette pour les antennes.
Pour finir, dépose des petits points de tapenade à l'aide d'un cure-dent.

Source : <https://www.iloveenglish.com/fun/recettes-bricolages/recette-anglais-ladybird-snacks>



Où sont tes points noirs ?
(Air : Frère Jacques)
Coccinelle, coccinelle
Bat des ailes, dans le ciel
Où sont tes points noirs ?
Où sont tes points noirs ?
Viens nous voir, viens nous voir.



La tête à gazon



Pour réaliser une tête à gazon il faut de la terre, de l'eau, des graines (gazon ou herbe à chat) et des vieux bas assez fins pour laisser passer les pousses d'herbe.
Remplir le bas avec des graines puis recouvrir de terre.
Nouer le bas et placer la tête à gazon sur un support.
Arroser abondamment avec de l'eau de pluie, c'est meilleur et écologique.
Puis arroser régulièrement.

Pour rendre votre tête à gazon plus rigolote, décorez-la avec de la peinture, de la laine, des stickers !
Faire participer les enfants est un bon moyen pour exercer leur **créativité** et les **sensibiliser à la nature**.

⇒ Retrouvez Estelle sur les temps d'animation pour créer de belles têtes à gazon.



Idées lectures

Coccinelle,

où t'es-tu posée ?
Sur le front ?
Sur le menton ?
Sur la joue ?
Dans le cou ?
Sur les yeux ?
Sur les cheveux ?
Sur le bout du nez ?
Hop !
Elle s'est envolée !



Regarde dans l'herbe
de Denolle Christel
Regarde autour de toi, il y a plein de vie dans l'herbe !



La coccinelle aux petites ailes
d'Emmanuelle Moreau et Sylvie Lavoie
« Avec ses toutes petites ailes, Crécelle a peur de ne pas pouvoir revenir sur sa fleur ! »
Crécelle, la petite coccinelle, a peur de descendre de sa fleur. Parviendra-t-elle à vaincre son angoisse ?



Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :

Site web : <https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte/>



Page Facebook : « Relais Petite Enfance de Quingey »